

Didier Rammelaere

Commissaire aux Comptes

2, rue des Trois Notre Dame
16000 Angoulême
Tél : 05 45 95 04 00
Fax : 05 45 95 43 34

**CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT
DE LA CHARENTE**

Etablissement Public créé par le Décret du 5 octobre 1931

68, avenue Gambetta

16000 ANGOULEME

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE

EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

**CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT
DE LA CHARENTE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
(Exercice clos le 31 décembre 2018)**

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale réunie le 19 juin 2013, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Compagnie à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de mon

rappor, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes annuels. Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre fédération, j'ai vérifié le caractère approprié de ces méthodes et les informations fournies dans les notes de l'annexe, et je me suis assuré de leur correcte application.

Vérification du rapport de la Commission des Finances et des autres documents adressés aux membres de la Compagnie

J'ai procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de la Commission des Finances et dans les autres documents adressés aux membres de la Compagnie sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Compagnie à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Commission des Finances dans sa séance du 21 mars 2019.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Compagnie.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;


- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la

capacité de la Compagnie à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

■ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Angoulême, le 22 mars 2019



Didier RAMMELAERE

Actif		Actif immobilisé		Actif circulant		Engagements reçus		Renvois	
		Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Stocks et en-cours	Avances et acomptes versés sur commande	Créances et autres créances	Autres titres	Divers
Exercice précédent	Exercice	Amort. ou Prov.	Montant brut	Montant net	Au : 31/12/2017	Exercice précédent	Exercice	Montant brut	Montant net
1 204	859	9 396	10 256	8 326	9 130	21 256	21 256	21 256	21 256
9 130	8 326	27 693	36 020	8 326	28 278	21 256	21 256	21 256	21 256
10 334	9 185	37 090	46 276	9 185	2 363 949	49 538	49 538	49 538	49 538
53 187	52 190	6 623	58 813	52 190	406	406	406	406	406
1 679 198	1 646 776	797 447	2 444 224	1 646 776	406	406	406	406	406
233 475	155 718	571 459	727 178	155 718	406	406	406	406	406
397 681	351 071	1 049 163	1 400 235	351 071	406	406	406	406	406
2 363 949	2 206 163	2 424 694	4 630 858	2 206 163	28 281	28 281	28 281	28 281	28 281
21 256	21 256		21 256	21 256	28 278	28 278	28 278	28 278	28 278
49 535	49 538		49 538	49 538	2 424 694	2 424 694	2 424 694	2 424 694	2 424 694
2 424 694	2 206 163	2 424 694	4 630 858	2 206 163	2 424 694	2 424 694	2 424 694	2 424 694	2 424 694
37 167	48 524		48 524	48 524	2 424 694	2 424 694	2 424 694	2 424 694	2 424 694
3 082	3 464		3 464	3 464	2 424 694	2 424 694	2 424 694	2 424 694	2 424 694
40 250	51 988		51 988	51 988	2 424 694	2 424 694	2 424 694	2 424 694	2 424 694
191 417	329 158		329 158	329 158	2 424 694	2 424 694	2 424 694	2 424 694	2 424 694
1 955 462	1 661 677		1 661 677	1 661 677	2 424 694	2 424 694	2 424 694	2 424 694	2 424 694
2 146 879	1 990 835		1 990 835	1 990 835	2 424 694	2 424 694	2 424 694	2 424 694	2 424 694
34 087	37 177		37 177	37 177	2 424 694	2 424 694	2 424 694	2 424 694	2 424 694
34 963	17 064		17 064	17 064	2 424 694	2 424 694	2 424 694	2 424 694	2 424 694
2 256 181	2 097 066		2 097 066	2 097 066	2 424 694	2 424 694	2 424 694	2 424 694	2 424 694
4 680 000	4 361 954		4 361 954	4 361 954	2 424 694	2 424 694	2 424 694	2 424 694	2 424 694
			6 823 739	2 461 784			6 823 739	2 461 784	
			2 097 066	2 097 066			2 097 066	2 097 066	
			17 064	17 064			17 064	17 064	
			37 177	37 177			37 177	37 177	
			17 064	17 064			17 064	17 064	
			2 097 066	2 097 066			2 097 066	2 097 066	
			4 361 954	4 361 954			4 361 954	4 361 954	
			4 680 000	4 680 000			4 680 000	4 680 000	

Document soumis
au Commissaire aux Comptes

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)		2 066 089	2 066 089
Ecarts de réévaluation			
Réserves		942 685	942 685
Report à nouveau		-867 731	-882 188
Résultat de l'exercice		19 387	14 456
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs			
Apports			
Legs et donations			
Résultats sous contrôle de tiers financiers			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		281 731	369 567
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires (commodat)			
Provisions et fonds dédiés			
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement			
Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		614 504	621 320
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)			13 571
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		541 995	784 301
Dettes fiscales et sociales		730 252	718 663
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		32 774	21 515
Autres dettes			10 018
Instruments de trésorerie		265	
Produits constatés d'avance			
Engagements donnés			
Renvois			
Dettes sauf (1) à plus d'un an		1 919 791	2 155 818
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) Dont emprunts participatifs			
Sur legs acceptés			
Autres			
Total du passif (I+II+III+IV)			
		4 361 954	4 680 000
Ecarts de conversion passif IV			
Total			
		1 919 791	2 169 897

Document soumis au Contrôle du Commissaire aux Comptes

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018
 Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017
 * Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice		Exercice précédent	
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	49 936	267 271	246 678	25 274
	Production vendue : Biens	267 271	909 474	826 383	1 098 336
	Autres services	1 226 682	382	1 098 336	3 082
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	1 226 682	1 226 682	1 098 336	1 098 336
	Production stockée	382	382	382	3 082
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Cotisations				
	Dons				
	Legs et donations				
	Subventions d'exploitation	3 816 338	3 816 338	4 403 465	4 403 465
	Produits liés à des financements réglementaires				
	Ventes de dons en nature				
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	63 728	63 728	152 951	152 951
	Autres produits	966 009	966 009	949 917	949 917
Total des produits d'exploitation I		6 073 140	6 073 140	6 607 753	6 607 753
Charges d'exploitation	Marchandises Achats	458 154	458 154	489 801	489 801
	Variation de stocks	-11 356	-11 356	33 985	33 985
	Autres achats et charges externes (1)	882 048	882 048	983 491	983 491
	Impôts, taxes et versements assimilés	271 938	271 938	261 708	261 708
	Salaires et traitements	2 947 941	2 947 941	3 230 689	3 230 689
	Charges sociales	1 288 832	1 288 832	1 384 051	1 384 051
	Dotations	202 316	202 316	194 581	194 581
	d'exploitation				
	• sur actif circulant : provisions				
	• pour risques et charges : provisions				
Subventions accordées par l'association	24 263	24 263	16 374	16 374	
Autres charges	82 870	82 870	60 738	60 738	
Total des charges d'exploitation II		6 147 010	6 147 010	6 655 423	6 655 423
Excédents ou déficits transférés		III			
IV					
Produits financiers	Produits financiers de participations	4	4	3	3
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé				
Produits financiers	Autres intérêts et produits assimilés				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
Produits financiers	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers V		4	4	3	3
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées	394	394	201	201
Charges financières	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières VI		394	394	201	201
Résultat courant avant impôt (VII)		-389	-389	-1 071	-1 071
Résultat courant avant impôt (VIII)		-71 259	-71 259	-1 787	-1 787
Renvois					
(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier					

Document soumis au Contrôle des Comptes

Chambre de Métiers de la Charente



Compte de résultat

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018
 Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017
 * Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice		Exercice précédent	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	758	111 434	113 657	8 846
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		8 394		
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels VII		119 829	119 829	122 662	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	46 265	12 097	46 265	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		14 084		14 072
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles VIII		46 265	26 181	46 265	60 337
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs					
Engagements à réaliser sur ressources affectées					
Total des produits (I+II+III+IV+V+VI+VII) X I		119 829	119 829	122 662	60 337
Total des charges (VIII+IX+X+XI+XII) XIV		46 265	26 181	46 265	60 337
Total des écarts (X - XIV) XV		73 564	93 647	76 327	
Participation des salariés aux résultats					
Impôts sur les sociétés					
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs					
Engagements à réaliser sur ressources affectées					
Total des produits (I+II+III+IV+V+VI+VII) X I		119 829	119 829	122 662	60 337
Total des charges (VIII+IX+X+XI+XII) XIV		46 265	26 181	46 265	60 337
Total des écarts (X - XIV) XV		73 564	93 647	76 327	
Evaluation des contributions volontaires en nature					
Produits					
Bénévolat					
Prestations en nature					
Dons en nature					
Charges					
Secours en nature					
Mise à disposition de biens et services					
Personnel bénévole					

Document soumis
 au Contrôle des
 Commissaires aux Comptes



KPMG Entreprises
Région Ouest
51 Rue Leclerc Chauvin
BP 92310
16023 Angoulême Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5.45.90.37.00
Télécopie : +33 (0)5.45.90.37.01
Site internet : www.kpmg.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente

**Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2018**

Document soumis
au Contrôle du
Commissaire aux Comptes

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente
Rue Gambetta – 16000 ANGOULEME

Table des matières

1	Faits majeurs de l'exercice
1.1	Evénements principaux de l'exercice
1.2	Principes, règles et méthodes comptables
1.2.1	Présentation des comptes
1.2.2	Méthode générale
1.2.3	Changement de méthode d'évaluation
1.2.4	Changement de méthode de présentation.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

2.1.2 Tableau des amortissements

2.1.3 Immobilisations incorporelles

2.1.4 Immobilisations corporelles

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.6 Evaluation des stocks

2.1.7 Créances

2.1.8 Produits à recevoir

2.1.9 Charges constatées d'avance

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

2.2.2 Report à nouveau avant répartition du résultat

2.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements

2.2.4 Etat des dettes

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation

3.2 Informations relatives au personnel

3.3 Résultat par activité ou établissement

Document soumis
au Contrôle du
Commissaire aux Comptes

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Aucun fait majeur n'est à mentionner au plan des événements principaux.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

La chambre de métiers respecte également les préconisations du plan comptable des Chambres de Métiers applicable depuis le 1^{er} janvier 2012.

1.2.3

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4

Changement de méthode de présentation.

Aucun changement de méthode n'a eu lieu sur l'exercice.

Document soumis
au Contrôle du
Commissaire aux Comptes

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau joint

2.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau joint

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.
Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Frais d'établissement		
Frais de recherche et de développement		
Droit au bail		
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Quelques hors service (matériel et outillage, mobilier et matériel de bureau, matériel informatique) sont sortis de l'actif et ce pour un montant de 14 509 €. La valeur nette comptable est nulle, tous les éléments concernés sont amortis.

Document soumis
au Contrôle du
Commissaire aux Comptes

2.1.4.1 Méthode d'amortissement

Constructions	Linéaire	20 ans
Installations techniques,	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	Linéaire	5 à 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	5 à 10 ans

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.5.1 Immobilisations financières

Types d'immobilisations		Valeur
Participations	Créances rattachées à des participations	28 278
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	Autres, dépôts et cautions	21 256
Prêts		

2.1.6 Evaluation des stocks

Les stocks suivants : matières premières, combustibles, produits finis concernant le CFA sont évalués au prix de la dernière facture fournisseur TTC.

Document soumis
au Contrôle du
Commissaire aux Comptes

Handwritten signature

2.17 Créances

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	329 158	329 158	
Charges constatées d'avance	17 064	17 064	
Autres	1 661 664	1 661 664	
TOTAL	2 007 886	2 007 886	-
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

Les autres créances concernent essentiellement des subventions à recevoir (région FSE)

2.18 Produits à recevoir

Les produits à recevoir pour l'exercice concernent :

> Factures à établir de formation	180 846 €
> Autres produits à recevoir	114 582 €

- Dont formations

34 457 €

- Dont taxe CRM

44 900 €

- Dont sinistres

11 878 €

- Dont autres

23 347 €

Soit un total de 114 582 €.

2.19 Charges constatées d'avance

Elles représentent 17 064 € et concernent l'exploitation, de maintenance ou d'assurances diverses.



2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

2.2.1.1 Fonds associatifs sans droit de reprise

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 066 089			2 066 089
Valeur du patrimoine intégré				-
Fonds statutaires	2 066 089			2 066 089
Apports sans droit de reprise				-
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				-
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme ⁽¹⁾				-
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				-
Réserves	942 685	-		942 685
Réserves indisponibles				-
Réserves statutaires ou contractuelles				-
Réserves réglementées				-
Autres réserves ⁽²⁾	942 685			942 685

(1) Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association.
(2) Dont réserve pour projet associatif.

Document soumis au Contrôle des Comptes de l'Etat

2.2.1.2 Autres fonds associatifs

Libelle	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				-
Apports				-
Subventions d'investissements sur biens renouvelables par l'organisme				-
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				-
Résultats sous contrôle de tiers financeurs				-
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				-
Subventions d'investissements sur biens renouvelables par l'organisme	369 567		87 836	281 731
Provisions réglementées				-
Droits des propriétaires (Commodat)				-

2.2.2 Report à nouveau avant répartition du résultat

tableau du report à nouveau avant répartition du résultat		Créditeur	Débiteur
Nature du report à nouveau			
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinés :			
- à l'exercice			
- aux exercices ultérieurs			
Report à nouveau non affecté des activités sous contrôles de tiers financeurs			
Report à nouveau des activités propres de l'établissement		867 731	
Solde			867 731

Document soumis
au Contrôle du
Commissaire aux Comptes

2.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Engagements retraite	Provisionnée	Non provisionnée	I. D. R. charges incluses	129 729	129 729
			Engagements de pension à d'anciens dirigeants		
			Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salaires partis en retraite		
Total					

— Description des régimes et de leur système de financement :

Chaque personne du service a droit à une indemnité basée sur un acquis de 30 points par an, multiplié par le nombre d'années de présence.

2.2.4 Etat des dettes

Montant brut	Degré d'exigibilité du passif	Echéances à		Emprunts obligataires convertibles (2)	Autres emprunts obligataires Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :	Emprunts et dettes financières divers (2)	Dettes fiscales et sociales	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	Autres dettes	Produits constatés d'avance	TOTAL	(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice		Emprunts remboursés en cours d'exercice	
		moins d'1 an	à plus 1 an												
												1 305 286	1 305 286		

(b) non compris avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Document soumis
au Comité du
Commissaire aux Comptes

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation	
Ressources propres (prestations de services, cotisation ...)	1 226 683
Subventions et produits sur exercices antérieurs	3 816 338
Reprises d'amortissements et transferts de charges	63 728
Autres produits	966 391
Total	6 073 140

3.2

Informations relatives au personnel

Composition de l'effectif : 122 personnes réparties ainsi :

- = 13 élus
- 68 cadres
- 17 employés
- 24 Etam

3.3

Résultat par activité ou établissement

Résultat comptable de l'exercice		Résultat de l'exercice	
Excédent	Déficit	Gestion propre :	Gestion sous contrôle de tiers financiers :
		CMA	CFA
		+33 875	-14 488
		+ 19 387	

Document transmis
au Centre du
Commissaire aux Comptes

Immobilisations		debut exercice	Acquisitions	Cessions	Virements poste à poste	Valeur brute fin exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement		3 346			46 276
	Total I	42 930	3 346			46 276
Immobilisations corporelles	Autres immobilisations incorporelles	42 930	3 346			46 276
	Total II	42 930	3 346			46 276
Immobilisations corporelles	Terrains	58 813	4 297	9 470		58 813
	Constructions	2 439 927	1 788			727 178
	Install. techn., matériel, outillage	734 860	34 405			385 236
	Install. générales, ag. am. divers	350 831	14 054			59 767
	Matériel de transport	59 767	5 037			955 231
	Mat. bur. et informatique, mobilier	946 215				406
	Immob. corp. en cours	406				
	Avances et acomptes	4 590 821	54 544	14 508		4 630 858
	Total III	4 590 821	54 544	14 508		4 630 858
	Immobilisations financières	Participations	28 278	3		
Créances rattachées à des part.						
Autres titres immobilisés		21 256				21 256
Total IV		49 535	3			49 538
Total general (I+II+III+IV)		4 683 287	57 894	14 508		4 720 672

Document soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

Immobilisations		Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Amortissements fin exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Total I	32 595	4 494			37 090
Immobilisations corporelles	Autres immobilisations incorporelles	32 595	4 494			37 090
	Total II	32 595	4 494			37 090
	Terrains	5 626	997			6 623
	Constructions	760 728	36 719			797 447
	Install. techn., matériel, outillage	501 385	72 368	2 293		571 459
	Install. générales, ag. am. divers	262 918	22 472			285 391
	Matériel de transport	33 070	8 802			41 873
Mat bur. et informatique, mobilier	663 142	59 396	640		721 898	
Immobilisations grevées de droits						
Total III	2 226 872	200 755	2 933		2 424 694	
Total général (I+II+III)		2 259 467	205 250	2 933		2 461 784

Document soumis
au Contrôle du
Commissaire aux Comptes

Nature des réserves et provisions			Montant début exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Montant fin exercice
Réserves	Réserves indisponibles					
	Réserves statutaires ou contractuelles					
	Réserves consécutives à l'octroi de subv. d'invest.					
Total réserves	Réserves pour projet associatif	85 371				85 371
	Autres réserves réglementées	857 314				857 314
	Autres réserves	942 685				942 685
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires					
	Autres provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques d'emploi					
	Autres provisions pour risques					
	Provisions pour pensions et obligations similaires					
	Provisions pour grosses réparations					
	Autres provisions pour charges					
Provisions pour dépréciation	Immobilisations incorporelles					
	Immobilisations corporelles					
	Immobilisations financières					
	Stocks et en-cours					
	Usagers	35 134				35 134
Total		35 134				35 134
Total général des provisions et dépréciations						
Dont dotations et reprises : - d'exploitation					26 740	
- financières						8 394
- exceptionnelles						

Document soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes